

	Fiche d'instruction Elimination des materiaux utilises pour les prelevements et des echantillons	Référence : L2-INS02
		Version : 4
		Date d'application : 2017-05-14

1. Objet et domaine d'application

Cette fiche décrit les matériaux utilisés pour les prélèvements.

Elle indique les moyens choisis pour stériliser, éliminer ou détruire si nécessaire ces matériaux ainsi que les échantillons.

2. Documents associés

[L2-PR01-Elimination des déchets](#)

[L1-PR01-Gestion des locaux et sécurité du personnel](#)

[J2-MO03-Autoclave - décontamination et stérilisation](#)

3. Responsabilités

Cette activité est sous la responsabilité des préleveurs et des techniciens.

Les poubelles de couleur jaune avec les logos spécifiques sont utilisés pour les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).

4. Déroulement de l'activité

4.1. Liste des matériaux

4.1.1. Matériaux à usage unique

- Aiguilles, seringues plastique
- Spéculums
- Gants, draps d'examen
- Ecouvillons
- Abaisse-langue
- Flacons à hémoculture
- Flacons ou récipients de recueil pour urines, liquides biologiques divers, selles, ...
- Matériel pour temps de saignement IVY, tests respiratoires, ...
- Pipettes pour tests de Huhner
- Pansements et cotons usagés
- Tubes pour recueil de sang, ...

4.1.2. Matériaux à stériliser

- Seringues en verre
- Matériel pour prélèvement mycologique

4.2. Mode d'élimination

4.2.1. Au moment du prélèvement

4.2.1.1. *Au laboratoire*

- Boîtes récupératrices d'aiguilles jaune (différentes contenances) : pour tous types d'aiguilles.

Rédaction	Validation	Approbation	Page 1 sur 2
Nom : COURILLAUD Marina	Nom : JOUVE Bernard date : 2017-04-07	Nom : GUILLOT Frédéric date : 2017-04-14	

- Containers en carton jaune : pour spéculums, draps, écouvillons non utilisés, cotons et pansements, matériel pour temps d'IVY et pour test respiratoire, ...
- Poubelles ordures ménagères : flacons glucose, emballages divers non souillés, papiers divers non confidentiels.

4.2.1.2. *Préleveur externe*

- Boîtes récupératrices d'aiguilles (différentes contenances) DASRI : fournies sur demande.

4.2.2. Pendant ou après la phase technique

- **Containers en plastique rigide jaune obligatoires pour déchets contenant des liquides** : tubes de sang, flacons à hémoculture, flacons urines pour ECBU, récipients pour selles, ...
- **Petites boîtes jaunes en plastique** : lames après lecture, ...
- **Containers jaune en carton** : écouvillons, boîtes de pétri plastique utilisées pour recueil mycologique, ...

Remarque : Les urines de 24 h sont éliminées dans le réseau d'eaux usées après addition d'eau de javel.

4.3. **Matériaux non éliminés mais stérilisés après utilisation**

Voir [J2-MO03-Autoclave - décontamination et stérilisation](#)

4.4. **Matériaux non éliminés mais nettoyés après utilisation**

Voir [L3-MO01-Nettoyage et entretien Bressuire](#), [L3-MO02T-Nettoyage et entretien Thouars](#) et [L3-MO03TPP-Nettoyage et entretien Thouars Porte de Paris](#)

4.5. **Collecte et élimination**

Tous les containers en plastique et carton jaune sont regroupés dans un local spécifique sur les sites de Thouars et Bressuire et collectés pour incinération par une société spécifique 1 fois par semaine. Sur le site de TPP, les containers sont gardés au sein du laboratoire (quantité de containers très faible, site pré-post uniquement).

5. **Classement et archivage**

Cf Voir [H2-PR02-Gestion des enregistrements et des archivages Bressuire](#)
et [H2-PR03T-Gestion des enregistrements et archivages Thouars](#)
et [H2-PR04TPP-Gestion des enregistrements et archivages Thouars Porte de Paris](#)